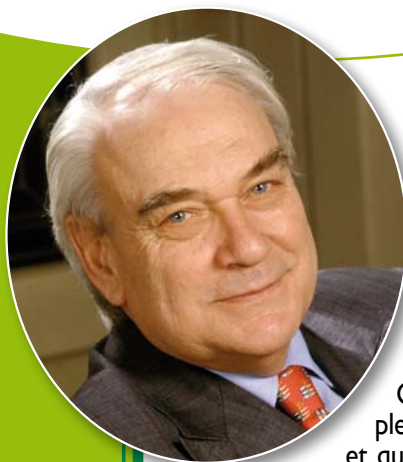


COMCOM INFOS n°1

Pays de Sierentz



ÉDITO



Les élections municipales ont renouvelé les équipes et la représentation des délégués dans notre Communauté de communes. Je leur souhaite la bienvenue et les remercie de leur disponibilité et de leur engagement. Par une autre vision des choses, les nouveaux élus amènent de nouvelles idées, j'en serai à l'écoute.

Je serai votre président de la Communauté de Communes pour les 6 prochaines années. J'en assume pleinement la responsabilité et les charges qui en découlent et qui m'incombent. Je suis entouré de 5 vice-présidents qui assument chacun leurs compétences.

Les grands axes de notre action ont été tracés par les présidents, les vice-présidents et les délégués qui nous ont précédés. Qu'ils en soient remerciés. Dans le cadre des compétences déléguées, nous devons rester à l'écoute des préoccupations de nos concitoyens pour assumer au mieux notre mission tout en respectant l'autonomie et l'égalité entre les 18 communes de notre territoire.

Parmi nos compétences et les dossiers en cours :

- le développement économique avec la création d'une pépinière d'entreprises ;
- la pérennisation et le développement des services (animations été, petite enfance,...) ;
- la mutualisation des moyens entre les communes et les intercommunalités (site Internet, Système d'Information Géographique, ...) ;
- l'aménagement du territoire et des paysages (GERPLAN, piste cyclable...)
- la coopération transfrontalière par un travail avec nos collègues suisses et allemands dans le cadre de l'Eurodistrict Trinational de Bâle ;
- la rationalisation de notre structure par le transfert des compétences du SIVOM (eau et assainissement) dans notre Communauté de Communes.

Aujourd'hui, ensemble, nous devons élaborer la charte de développement qui guidera notre action pour ce mandat. C'est dans ce cadre que nous déterminerons les initiatives à prendre en commun. Ensemble, avec les élus et le personnel de la Communauté de Communes, que je remercie de leur engagement, nous unirons nos forces et nos énergies au profit de notre territoire et de celles et ceux qui y vivent.

Bien entendu, nous continuerons à vous informer de la vie de notre "Com-Com".

Le Président, Jean-Marie BELLIARD,
Maire de SIERENTZ

Page 2
Editorial

Page 3
La Communauté
de Communes :
qu'est-ce que c'est ?

Les grandes masses
budgétaires 2008

Page 4
La Communauté
de Communes :
quelle organisation ?

Page 5
Le Bureau :
une nouvelle équipe !

Page 6
L'équipe administrative
et technique à votre
service

Pages 7 et 8
Infos de l'été

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créée en 2002, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz est issue du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM).

C'est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Il rassemble les 18 communes de Brinckheim, Geispitzen, Helfrantzkirch, Kappelen, Koetzingue, Landser, Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut, Rantzwiller, Schlierbach, Sierentz, Steinbrunn-le-Bas, Steinbrunn-le-Haut, Stetten, Uffheim, Wahlbach, Waltenheim, Zaessingue.

A ce jour, la population est d'environ 13 500 habitants.

La Communauté de Communes a pour mission de mettre en place des projets d'aménagement et de développement à l'échelle du périmètre intercommunal et de permettre aux communes de mutualiser leurs moyens.

La Communauté de Communes est donc un espace de solidarité où chacune des communes membres délègue à l'EPCI des compétences spécifiques qui relèvent de l'intérêt de tous. Ces compétences sont classées en deux catégories :

Compétences Obligatoires

Aménagement de l'espace
(Schéma de Cohérence Territorial)

Développement économique
(Pépinière d'entreprises, piste cyclable, promotion du territoire, etc.)

Compétences Optionnelles

Protection, mise en valeur de l'environnement
(gestion des déchets, environnement, etc.)

Vie scolaire, sportive, sociale et culturelle communautaire
(structure d'accueil pour la Petite Enfance, animations intercommunales à l'attention des jeunes, soutien aux animations été, etc.)

Vie communale
(balayage communautaire, acquisition de matériel)

LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES 2008 EN EUROS

DEPENSES 4 700 082

Services 2 143 801

Service déchets	1 341 186
Transports scolaires	490 900
Autres	116 859
Electricité gaz sel fourniture	33 360
Services ext dont charte Gerplan, entretien et balayage	161 496

Charges de personnel 282 481

Autres charges de gestion courante 639 847

Petite Enfance	476 600
Pistes cyclables	71 191
Indemnités élus	39 600
Subvention	29 357
Autres	23 099

Charges financières, emprunts 100 568

Déchets	34 089
CCPS	74 394

Immo travaux 1 585 470

Déchets (déchetterie)	658 192
Autres travaux de bâtiments et aménagement	756 435
Matériel et équipement	110 843

RECETTES 4 700 082

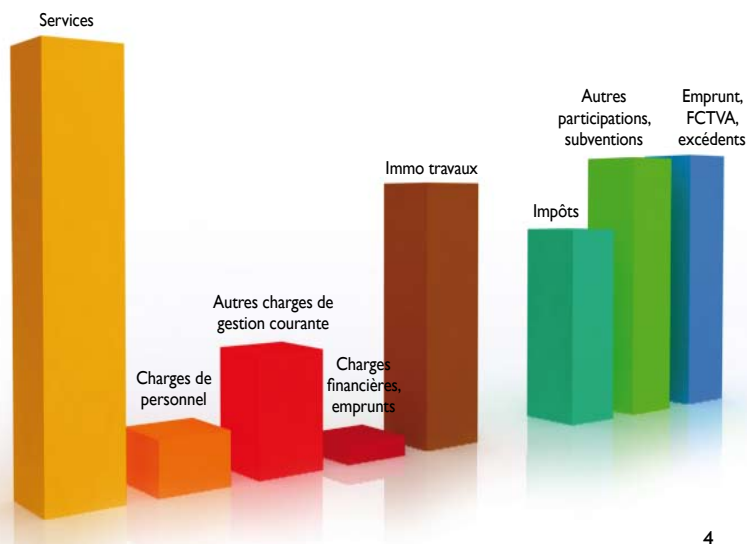
Impôts 1 238 057

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	846 672
Produit des 4 taxes	391 385

Autres participations, subventions 1 714 775

Emprunt, FCTVA, excédents 1 747 250

Déchets	785 771
Autres compétences	961 479



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUELLE ORGANISATION ?

La Communauté de Communes est administrée par le Conseil Communautaire composé de 22 délégués titulaires et 22 suppléants issus de chaque commune membre. Ces derniers sont nommés par les conseils municipaux et la durée du mandat est identique à celle du conseil municipal. Chaque commune dispose d'un siège, à l'exception de Sierentz 4 et Landser 2*.

Brinckheim

Philippe Ginder titulaire - Martine Naegelen suppléante

Geispitzen

Christian Baumlín titulaire - Jean-Jacques Munck suppléant

Helfrantzkirch

Yves Tschamber titulaire - Philippe Rapp suppléant

Kappelen

Gérard Burget titulaire - Danielle Gasser suppléante

Koetzingue

Gérard Arbeit titulaire - Laurent Sutter suppléant

Landser

Daniel Adrian titulaire - François Tischmacher suppléant
Raphaël Poirier titulaire - Jean-Claude Schumacher suppléant

Magstatt-le-Bas

Lucien Brunner titulaire - Mathieu Wilhelm suppléant

Magstatt-le-Haut

Bernard Sutter titulaire - René Rapp suppléant

Rantzwiller

Clément Sibold titulaire - Gérard Bentzinger suppléant

Schlierbach

Gérard Bruetschy titulaire - Véronique Stierlin suppléante

Sierentz

Jean-Marie Belliard titulaire - Paul-Bernard Munch suppléant
Marie-Thérèse Rozan titulaire - Pierre D'Amore suppléant
Martin Boeglin titulaire - Benoît Marichal suppléant
Bruno Kwast titulaire - Chantal Issenhardt suppléante

Steinbrunn-le-Bas

Daniel Hassler titulaire - Bertrand Hartmann suppléant

Steinbrunn-le-Haut

Louis Gubiani titulaire - Denis Wach suppléant

Stetten

Pascal Turri titulaire - Bruno Simler suppléant

Uffheim

Jean-Marc Munsch titulaire - Hubert Feyertag suppléant

Wahlbach

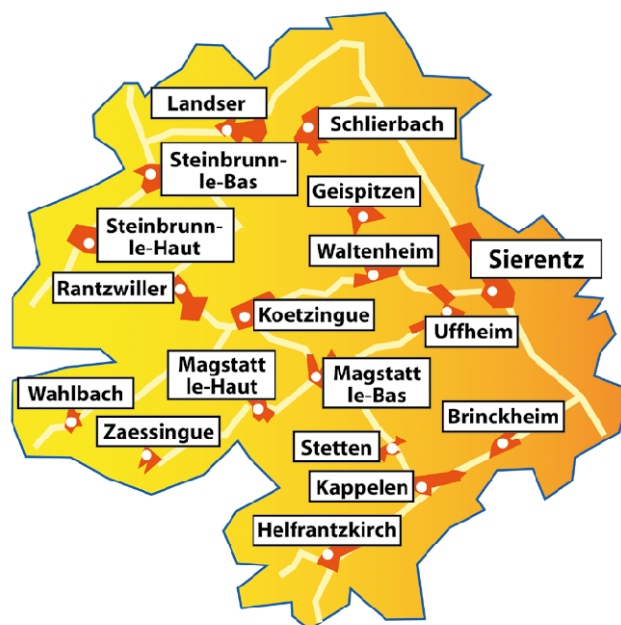
Raymond Henlin titulaire - Gilles Litzler suppléant

Waltenheim

Guy Picquet titulaire - Aloyse Schuffenecker suppléant

Zaessingue

Jean-Paul Wilhelm titulaire - Roger Zinniger suppléant



* Le nombre de sièges est calculé par tranche de 1 000 habitants et en fonction du potentiel fiscal de la commune

La Communauté de Communes du Pays de Sierentz est présente au sein de nombreux organismes :

- Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale des cantons de Huningue et de Sierentz (SCOT) Pays de Saint Louis et des 3 Frontières.
- Association pour la Maison de l'Emploi.
- Association Euro District Tri National de Bâle.
- Association Sud Alsace Initiative.
- Comité de programmation du Groupe d'Action Locale (GAL).
- Agence Départementale pour la Maîtrise des Déchets (ADMD).
- Conseil d'Administration du collège F. Dolto.
- Association pour le Développement de l'Accueil de Jour (ADAJ).
- Syndicat Mixte Recyclage Agricole (SIVOM)
- Mission de Reconquête de la Qualité de la Ressource en Eaux-Captages Hardt Sud (SIVOM)



LE BUREAU UNE NOUVELLE ÉQUIPE !

Président - Jean-Marie BELLIARD

Aménagement de l'espace
Développement économique

1^{er} vice-président - Gérard BURGET

Environnement - GERPLAN
Gestion et préservation des ressources
Gestion et entretien du patrimoine communautaire

2^e vice-président - Jean-Marc MUNSCH

Mutualisation et organisation des services
et des moyens (entre les communes et autres
intercommunalités à travers le matériel et les
hommes)
Information (aux populations...)
Service à la population (transport, enfance, petite
enfance, RAM, personnes âgées)

3^e vice-président - Gérard BRUETSCHY

Promotion du territoire (sentiers, pistes cyclables)
Développement durable (énergie, nouvelles
technologies, ADSL ...)
Déchets (gestion, mode de recouvrement)

4^e vice-président - Pascal TURRI

Administration générale
Affaires scolaires (collège, lycée, transports)
Modernisation des moyens (dans la Com-Com et
pour les communes membres)
Communication externe et interne

5^e vice-président - Philippe GINDER

Animation, jeunes, sports (accueil de loisirs et
séjours de vacances, Anim'été...)
Culture, arts et loisirs



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE À VOTRE SERVICE

La Communauté de Communes du pays de Sierentz, c'est aussi une équipe de 6 professionnels au service du territoire animée par **Jean-Pierre MONROSE** son directeur.

Violette BAUMANN
Agent d'accueil et de secrétariat.

Christophe DELABORDE
Adjoint d'animation, montage et suivi des projets d'animation destinés aux jeunes et aux adultes.

Delphine MENDES
Rédacteur Comptabilité / gestion administrative du personnel.

Vincent LICHTLE
Agent de Développement en charge de la Charte Intercommunale, mise en œuvre des projets, gestion site Internet, suivi du contrat enfance jeunesse.

Christophe KIEFFER
Technicien territorial, Gestion des bâtiments et équipements, appui technique sur tous les projets.

Alexandra HEINIMANN
Animatrice du Relais Assistantes Maternelles, lien entre les familles et les Assistantes Maternelles.

Une partie de l'équipe gère les services de l'eau et de l'assainissement (SIVOM) sur lesquels nous reviendrons dans une prochaine édition.

INFOS de l'été



LA MINI CRÈCHE DE L'ÉTÉ

L'année "scolaire" s'est terminée par une fête sur le thème de l'arbre qui a rassemblé les familles et les professionnels des deux accueils.

Une nouveauté : une mini crèche d'été de 14 places au Multi-accueil "Les Lucioles" à Sierentz a accueilli les enfants du 4 au 22 août pendant les vacances.

Les structures "Les Lucioles" à Sierentz et "Les 3 Cygnes" à Landser qui a obtenu un agrément pour 5 places supplémentaires programmé fin novembre, proposeront 75 places au lieu de 70 aux bambins du Pays de Sierentz.

LES RECORDS DE L'ÉTÉ

Plusieurs sorties pour les jeunes de la Communauté de Communes ont été organisées tout au long de l'été :

Camp d'ados (du 8 au 18 juillet)

un camp d'ados organisé avec la ville de Saint-Louis, au bord du lac de Serre-Ponçon dans les Hautes Alpes a permis à 18 chanceux de pratiquer de nombreuses activités : escalade, canyoning, VTT, voile, plan d'eau, piscine, volley, basket, soirée dansante, farniente... et PARAPENTE !!!

Le "4 en 1" (du 29 juillet au 1^{er} août)

en partenariat avec l'association les Francas, 24 jeunes ont pu découvrir le rafting, l'hydro speed, le théâtre d'improvisation, le Bioscope, le Fantasticable, la course d'orientation ou encore Europa Park.

Reiningue (du 4 au 8 août)

27 enfants ont pu s'adonner aux plaisirs de la voile (planche à voile, optimist, catamaran et dériveur) en partenariat avec l'association Cercle de Voile de Mulhouse.

Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, la Communauté de Communes a financé chaque sortie à hauteur de 120€ par enfant.

Par ailleurs, avec le concours de la Communauté de Communes, l'association Anim'Été du Pays de Sierentz a proposé 112 stages du lundi 7 juillet au samedi 23 août. Au programme vie indienne, ski nautique, scrapbooking,

et des nouveautés : flamenco, bricos rigolos, brico nature et les traditionnels stages poney, pêche, escrime, escalade, tir à l'arc... le tout animé par 52 intervenants.

Le record 2005 a été pulvérisé avec 1104 inscriptions pour cette dernière édition !



LES FAMILLES ET LES ASSISTANTES MATERNELLES PRENNENT CONTACT

L'été est une période qui permet d'aborder la rentrée et pour les familles comme pour les Assistantes Maternelles de prendre contact. Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est une structure qui fait le lien entre les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants et les assistantes maternelles agréées. Tout est mis en œuvre pour la qualité de l'accueil des enfants. Le RAM se situe au 57 rue Rogg Haas à Sierentz.

INFOS de l'été



RENTREE : 585 CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE

La Communauté de Communes assure le transport des élèves vers le Collège F. DOLTO (385) et le Lycée J. MERMOZ (200) à travers de nouveaux marchés contractés par le Département du Haut-Rhin. Il vous est possible de consulter les horaires de passage des bus sur votre site internet : www.pays-sierentz.fr

VOTRE NOUVELLE DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À SIERENTZ EN PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE

C'est fait, le permis de construire de la future déchetterie a été déposé le 9 septembre 2008.

Le projet comporte un accès plus facile au site avec plus de place, plus de bennes et un quai pour un dépôt plus commode. Il tient compte des énergies renouvelables et d'une intégration paysagère.

Le coût de l'opération hors terrain et avant appel d'offre est de 390 000 € HT, financés pour partie par le Département et la Dotation de Développement Rural.



© Atelier d'architecture STREB, Ranspach-le-Bas

1^{ÈRE} RÉUNION AVEC LE CABINET PYRAMIDE EN CHARGE DE LA NOUVELLE CHARTE INTERCOMMUNALE DE DÉVELOPPEMENT

Cette démarche permettra de définir au mieux les besoins des habitants des Communes membres. Nous y reviendrons ultérieurement...

LA PISTE CYCLABLE SIERENTZ-SCHLIERBACH

Elle a 4,9 km de long, est parfaitement sécurisée, et passe sur les bans de Sierentz, Geispitzen et Schlierbach.

Coût : 837 253 € HT dont 83 725,30 € HT à la charge de la Communauté de Communes soit 10%, le reste étant à la charge du Département.

Cette réalisation s'intègre dans le schéma départemental des pistes cyclables et complète ainsi la liaison entre la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, la Communauté de Communes des 3 Frontières (Bartenheim) et bientôt la Communauté de Communes Ile Napoléon.

La réception partielle a eu lieu le 28 août dernier. La liaison globale sera terminée pour cette fin d'année.



Aire de repos située à la sortie de Schlierbach en direction de Sierentz

Les numéros utiles

Les services mis en place par la Communauté de Communes

57 rue Rogg Haas à Sierentz :
Communauté de Communes Standard
03 89 28 54 28

Relais Assistantes Maternelles
03 89 28 59 14

Crèche "Les Lucioles"
03 89 83 12 97

Le Syndicat d'Initiative
03 89 81 68 58

55 rue Rogg Haas à Sierentz :
L'Association des Professionnels de Santé
03 89 81 65 45

Le Réseau d'Aide Spécialisée à l'Enfance en Difficulté
03 89 81 30 41

à Landser :
Crèche "Les 3 Cygnes"
03 89 26 86 94

Restez informés en ligne !

Sur
www.pays-sierentz.fr
vous y trouverez tous les renseignements utiles sur les actions et compétences de la Communauté de Communes avec des liens sur chacune des communes membres

cc.pays-de-sierentz@wanadoo.fr